

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE (DPMEC N°2) DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) D'OCTEVILLE-SUR-MER DU 9 JANVIER AU 8 FEVRIER 2024

Le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fixé par arrêté les modalités de l'enquête publique portant sur la Déclaration de Projet valant Mise en Compatibilité (DPMEC n°2) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal d'Octeville-sur-Mer. Cette procédure vise à permettre la modernisation de la station d'épuration située dans le Chemin du Fond du Val, près de la D 940.

**L'enquête publique se déroule du mardi 9 janvier 2024 (ouverture à 9h) au jeudi 8 février 2024 inclus (clôture à 17h)**, soit une durée de 31 jours consécutifs. Mme Brigitte BEAUGRARD-ROBIN, assistante de direction retraitée, a été désignée commissaire enquêtrice.

Le dossier, accompagné de l'arrêté d'enquête publique et des avis éventuels émis par l'autorité environnementale, les personnes publiques associées et les communes, est consultable sur [www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr) et [www.octevillesurmer.fr](http://www.octevillesurmer.fr), ainsi que dans sa version papier et sur un poste informatique :

- à la mairie d'Octeville-sur-Mer, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 14h (située Place du Général de Gaulle 76 930 Octeville-sur-mer) ;
- à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h (situé au 19 rue Georges Braque, 76 600 Le Havre).

Dans ces lieux, un registre papier permet à la population de formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées par mail à [plu-octeville@lehavremetro.fr](mailto:plu-octeville@lehavremetro.fr), ou encore transmises par courrier à Madame la commissaire enquêtrice du projet de DPMEC n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Octeville-sur-Mer : Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Direction urbanisme, habitat et affaires immobilières, 19 rue Georges Braque CS70854 LE HAVRE Cedex.

La commissaire enquêtrice assurera **4 permanences** :

- le mardi 9 janvier 2024, de 9h à 12h, à la mairie d'Octeville-sur-Mer ;
- le mercredi 17 janvier 2024, de 15h à 18h, au siège de la Communauté urbaine ;
- le samedi 27 janvier 2024, de 9h à 12h, à la mairie d'Octeville-sur-Mer ;
- le jeudi 8 février 2024, de 14h à 17h, à la mairie d'Octeville-sur-Mer.

À l'issue de l'enquête, le projet de DPMEC n°2 du PLU d'Octeville-sur-Mer, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations du public et de la commissaire enquêtrice, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.